

Réponse au courrier des signataires du 18 mars 2014<sup>1</sup>

Date : 14 avril 2014

Suite à votre premier courrier du 20 décembre 2013, nous avons rédigé une première réponse qui vous a été adressée le 18 février 2014. Vous nous avez adressé une réponse à cette réponse le 18 mars 2014, l'avant-veille de notre rencontre du 20 mars. Votre second courrier du 18 mars 2014 reprend la structure générale de celui du 20 décembre 2013 et aborde donc successivement les dimensions relatives (i) à la qualité des produits issus de l'Agriculture Biologique (travail sur la base d'une revue de littérature), (ii) aux performances environnementales (travail sur la base d'une revue de littérature), (iii) aux études statistiques originales réalisées à partir de l'enquête sur les pratiques culturelles 2006, (iv) aux études statistiques originales réalisées à partir des données du RICA 2010 et enfin (v) au questionnaire relatif à la compétitivité de l'Agriculture Biologique. A chaque fois, vous mentionnez des points pour lesquels notre réponse adressée le 18 février 2014 donnerait, selon vous, raison à votre analyse, de (rares) points sur lesquels nous ne répondrions pas, et enfin des points sur lesquels vous n'êtes pas d'accord avec notre réponse du 18 février 2014. Dans le cas spécifique du questionnaire, vous relevez en outre deux points sur lesquels vous êtes d'accord avec notre réponse du 18 février 2014.

Nous ne répondrons pas ci-après point par point à votre courrier du 18 mars 2014 dans la mesure où opérer ainsi reviendrait, en pratique, à reprendre l'argumentaire que nous avons développé dans notre première réponse du 18 février 2014, argumentaire sur lequel il y a manifestement désaccord puisque, de façon générale, vous rejetez nos explications détaillées dans notre première réponse du 18 février 2014 sur des bases identiques à celles utilisées dans votre premier courrier du 20 décembre 2013. Nous centrerons donc cette deuxième réponse uniquement sur quelques observations générales qui nous semblent utiles afin de rappeler, à nouveau, les objectifs et le cadre de notre travail, et de préciser en conséquence ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. Nous répondrons aussi à une critique additionnelle de votre courrier du 18 mars 2014 qui ne figurait pas dans votre premier courrier du 20 décembre 2013.

Rappelons donc que l'étude visait à répondre à la question posée par le Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective (CGSP), à savoir comment rendre l'Agriculture Biologique (AB) française plus productive et plus compétitive. A cette fin, le rapport commence, dans une première partie, par une analyse des différentes performances de l'AB sur la base d'une revue de la littérature en privilégiant des méta-analyses, des articles et des rapports de synthèse. Le rapport se poursuit, dans une deuxième partie, par des analyses statistiques originales à partir de trois bases de données, soit (i) l'enquête Pratiques Culturelles (PK) 2006 (l'enquête 2011 n'étant pas disponible au moment du travail), (ii) le Réseau d'information comptable agricole (RICA) de l'année 2010, et (iii) une base de données d'un centre de gestion pour les années 2009 à 2012. Dans le cadre contraint des données accessibles et de leur qualité, ces analyses statistiques visaient à apprécier la robustesse des

---

<sup>1</sup> Réponse rédigée par Y. Desjeux, H. Guyomard, C. Huyghe et L. Latruffre.

enseignements de la revue de la littérature sur les performances productives et économiques de l'AB. Dans la troisième partie du rapport, sont analysés les freins et les leviers à la compétitivité de l'AB française aux stades de la production, de la collecte et de la transformation, de la distribution et de la consommation, par comparaison avec l'Agriculture Conventionnelle (AC) française et avec l'AB européenne, ceci sur la base d'une enquête spécifique (questionnaire) développée pour l'occasion. Enfin, comme il est d'usage dans les études commanditées par le CGSP et conformément au cahier des charges, l'étude se termine par des recommandations et des questionnements ciblés sur la question initiale de l'étude.

Votre courrier du 18 mars 2014 nous fait alors le reproche que, à de très nombreuses reprises, nous nous en remettons « à la question posée par le CGSP pour justifier de ne pas avoir développé tel ou tel point que l'on aurait pu considérer comme important pour l'AB. » Loin d'épuiser l'ensemble des questionnements relatifs à l'AB, le rapport cherche effectivement à apporter des réponses à la question posée par le CGSP dans le cadre de la démarche brièvement décrite ci-dessus que nous avons proposée en réponse à l'appel d'offre du CGSP. Il est donc clair que notre travail et le rapport qui en est le fruit n'abordent pas toutes les dimensions relatives à l'AB, plusieurs de ces dimensions faisant l'objet d'autres travaux, notamment à l'INRA dans le cadre de recherches spécifiquement dédiées à l'AB ou plus génériques mais néanmoins mobilisables pour le développement de l'AB.<sup>2</sup> Il convient de lire et d'analyser le rapport à la lumière de ce qu'il est, et uniquement à cette seule aune, soit un travail visant à proposer des réponses pour rendre l'AB française plus productive et plus compétitive.

Votre courrier du 18 mars 2014 indique que vous êtes en désaccord quand nous écrivons qu'il importe de distinguer les deux interrogations de la conclusion des recommandations normatives de cette même conclusion. Nous maintenons qu'il s'agit là de deux questionnements différents en nature des trois recommandations normatives de la conclusion, questionnements à propos desquels nous avons proposé des pistes de réflexion qui permettraient de les instruire plus avant. Plus spécifiquement, la conclusion inclut trois recommandations normatives relatives (i) aux données, (ii) aux priorités de recherche, de recherche-développement et de développement, et (iii) à la formation et au conseil en AB. Elle se poursuit par une analyse du programme Ambition Bio 2017 du ministère en charge de l'agriculture, analyse introduite par deux interrogations liminaires, soit d'une part « faut-il soutenir de façon spécifique le stade de la production agricole ? et si oui, à quelle hauteur ? », et, d'autre part, « faut-il avoir peur de la conventionnalisation de l'AB ? ». En réponse à la première interrogation, nous répondons qu'un soutien spécifique à l'AB au stade de la production est justifié mais que deux questions restent pendantes, celle de son niveau (qui idéalement devrait être déterminé selon une analyse coûts-bénéfices étendue aux aspects marchands et non marchands dans le cadre d'une approche centrée sur une obligation de résultats et non sur une obligation de moyens mis en œuvre pour atteindre / espérer atteindre lesdits résultats), et celle de la répartition optimale du soutien public entre les différents stades de la production, de la collecte/transformation, de la distribution et de la consommation. Quant à la conventionnalisation de l'AB, rappelons tout d'abord que l'expression, d'usage dans les travaux de sciences économiques et sociales sur l'AB,

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails, nous vous renvoyons à la plaquette de présentation des recherches de l'INRA sur l'AB : L'INRA et l'Agriculture Biologique : des recherches dédiées, des recherches mobilisables, INRA, février 2013. <http://inra.dam.front.pad.brainsonic.com/ressources/afile/227995-a1584-resource-l-inra-et-l-agriculture-biologique-12-pages.html>.

recouvre des processus de nature différente selon les stades des filières : la motivation de la conversion des producteurs à l'AB pour des raisons essentiellement si ce n'est exclusivement économiques ; la standardisation et la simplification des pratiques agronomiques et zootechniques en AB ; la recherche d'une plus grande productivité de la terre et du travail de façon à réduire les coûts de production rapportés à ces deux facteurs et à mieux s'adapter à une partie de la demande qui exige des approvisionnements réguliers avec de plus gros volumes ; le développement des ventes de produits issus de l'AB en circuits longs ; la diversification des lieux d'achat et des acheteurs de produits issus de l'AB ; etc. Poursuivons en notant que l'interrogation est légitime dans un travail qui s'intéresse aux moyens pouvant permettre de rendre l'AB française plus productive et plus compétitive. Au stade spécifique de la production, il nous semble que la piste déjà proposée *supra* d'appréciation des évolutions au regard d'une analyse coûts-bénéfices étendue aux aspects marchands et non marchands mérite attention. Enfin, le rapport se termine par une analyse du programme Ambition Bio 2017 (tel que celui-ci était connu en mai 2013) dans le contexte de la question à l'origine de notre travail, à savoir comment rendre l'AB française plus productive et plus compétitive.

Votre courrier du 18 mars 2014 inclut une critique nouvelle (i.e., ne figurant pas dans votre premier courrier du 20 décembre 2013) relative au choix de privilégier le recours à des méta-analyses au niveau de la revue de littérature. Outre les méta-analyses, rappelons que nous avons aussi mobilisé des articles de la littérature internationale et des rapports d'expertise scientifique, en complétant par des travaux plus ponctuels (cf. introduction de la partie 1 du rapport). Dans ce cadre, l'annexe de votre courrier du 18 mars porte plus spécifiquement sur les deux méta-analyses de Seufert *et al.* (Nature 2012)<sup>3</sup> et de Ponti *et al.* (Agricultural Systems 2012)<sup>4</sup>.

La première critique de cette annexe a trait au fait que « la première question qui aurait dû apparaître dans le rapport est [celle] de la pertinence des conclusions tirées à une échelle mondiale ou même à celle des pays développés sur celles attendues à l'échelle française.» Il s'agit naturellement d'une première question pertinente à laquelle nous répondrons ici en soulignant que cette partie du rapport précise clairement l'échelle géographique (internationale versus nationale) - c'est, par exemple, explicitement le cas de la section A1 qui porte sur la comparaison des rendements moyens, section décomposée en deux sous-sections, A1.1 (analyse) à l'échelle internationale et A1.2 (analyse) à l'échelle nationale - et que nous avons aussi, en complément de ces deux méta-analyses internationales, mobilisé des travaux portant spécifiquement sur l'agriculture française.

Vos critiques suivantes estiment que nous n'avons pas porté un regard suffisamment critique sur les deux méta-analyses en termes de constitution des échantillons et de méthodes d'analyse des données collectées. Ces critères et ces méthodes sont expliqués avec soin et précision, nous semble-t-il, dans les deux articles originaux. Les deux méta-analyses mobilisent des données et des résultats publiés dans des journaux scientifiques à comité de lecture. Elles fournissent, dans chaque cas, un échantillon de mesures réalisées dans des contextes variés, par des auteurs différents, publiés dans

---

<sup>3</sup> Seufert V., Ramankutty N., Foley J.A. 2012. Comparing the yields of organic and conventional agriculture. *Nature*, 485 (7397), 229-232.

<sup>4</sup> De Ponti T., Rijk B., Van Ittersum M.K. 2012. The crop yield gap between organic and conventional agriculture. *Agricultural Systems*, 108, 1-9.

différents journaux à comité de lecture. Elles sont représentatives des études publiées dans ces revues et retenues selon les critères de sélection expliqués dans les deux articles, dont ceux, parmi d'autres, que vous mentionnez dans l'annexe à votre courrier du 18 mars. Elles ne sont pas nécessairement représentatives des rendements obtenus dans des conditions réelles de production. Il serait donc intéressant de mieux considérer cette question de la sélection et du biais potentiel associé par recours à des traitements statistiques appropriés ; certes la population d'origine n'est pas connue, mais il est possible de faire des hypothèses sur sa distribution, et en particulier sur le terme d'erreur. Ce n'est pas la voie retenue par les auteurs des deux méta-analyses qui ont opté, de façon générale, pour des comparaisons de moyennes globales, par sous-population, par région, etc., selon des procédures statistiques bien expliquées dans les deux articles. Votre critique suivante regrette que nous ayons supprimé sur la figure 1 les (rares) ratios de rendement AB sur AC supérieurs à 150 % et que nous n'ayons pas indiqué explicitement que ladite figure n'était pas une figure originale des auteurs des deux méta-analyses : nous avons supprimé sur cette figure les (rares) ratios de rendement AB sur AC supérieurs à 150 % pour des raisons de lisibilité (et il nous semble que cette suppression ne modifie pas le message essentiel, à savoir, en moyenne, dans les deux cas, des rendements en AB inférieurs de 20 à 25 % à ceux de l'AC), et nous aurions effectivement dû indiquer que celle-ci était dérivée d'après, respectivement, de Ponti *et al.* d'une part, Seufert *et al.* d'autre part. Enfin, vous nous reprochez de ne pas avoir reproduit les graphiques de Ponti *et al.* représentant le ratio des rendements AB/AC (axe des ordonnées) en fonction du rendement AC (axe des abscisses) pour l'orge, la pomme de terre, le pois, et le blé en conditions expérimentales (en pratique, il s'agit du maïs et non du pois) : ces graphiques n'ont pas été reproduits tout simplement parce que la relation n'était pas statistiquement significative ; cette précision était explicitement mentionnée dans le rapport.